Novembre 2013

Structure et évolutions démographiques

Dynamiques urbaines châlonnaises

Tome 1

Contenu

1. Tendances démographiques des aires urbaines de la Marne 2
1.1. Une population marnaise encore en croissance 2
1.2. Le phénomène de périurbanisation se poursuit 3
1.3. Une démographie châlonnaise et rémoise stable due à un excédent naturel élevé 3
1.4. Globalement, une population qui vieillit 4
1.5. La taille des ménages diminue, leur nombre augmente 6
2. Comparaison démographique avec les aires urbaines du Grand Est 7
2.1. Evolution démographique entre 1999 et 2009 7
2.2. Classification des aires urbaines du Grand Est 9
3. Synthèse 14

Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'agglomération châlonnaise est assimilée à son aire urbaine. Pour mémoire, l'INSEE définit l'aire urbaine comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». L'aire urbaine est qualifiée de grande, moyenne ou petite selon la taille de son pôle urbain. Celui-ci est défini par l'INSEE comme étant une « commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants ». La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir l'agglomération dans son sens économique.

De façon à faire ressortir les singularités et les phénomènes urbains inhérents à Châlons-en-Champagne, 2 approches ont été développées. La première se situe à l'échelle marnaise. Elle consiste en une comparaison du cas châlonnais avec ceux de Reims, Epernay et Vitry-le-François. La distinction pôle / couronne périurbaine permet aussi de mieux appréhender les phénomènes urbains existants à une échelle locale en fonction de la connaissance des facteurs de développement ou d'attractivité.

Quant à la deuxième approche. Elle se situe à une échelle extra-marnaise et a pour objectif de mettre en évidence les principaux traits d'attractivité et de différenciation territoriale propres à l'agglomération châlonnaise. Cette dernière a été systématiquement comparée à des aires urbaines qui sont :

- situées dans le grand quart Nord-Est de la France,
- de tailles analogues mais aussi un peu plus grandes et petites qu'elle en matière de population.

Le panel des aires étudiées porte sur les 38 agglomérations suivantes :

- Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Epernay, Langres, Rethel, Romilly-sur-Seine, Saint-Dizier, Sedan, Troyes et Vitry-le-François pour la région Champagne-Ardenne ;
- Autun, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le-Creusot, Montceau-les-Mines, Sens pour la région Bourgogne ;
- Bar-le-Duc, Epinal, Metz, Nancy, Pont-à-Mousson, Thionville, Toul, Verdun pour la Lorraine;
- Amiens, Beauvais, Château-Thierry, Compiègne, Laon, Saint-Quentin, Soissons pour la région Picardie ;
- Besançon, Gray, Lons-le-Saunier pour la Franche-Comté ;
- Provins située à proximité de la région Champagne-Ardenne.

La comparaison entre ces différentes aires urbaines s'est faite en particulier par le recours à des outils d'analyse en composantes principales (ACP). Cette démarche d'analyse a été réalisée en matière de démographie.

QUELQUES PRECISIONS SUR LES NOTIONS DE POPULATIONS TOTALES, MUNICIPALES OU COMPTEES A PART

Dans ce document, les populations dont il est question correspondent à ce que l'INSEE désigne comme la population municipale. Ainsi, le terme « population » désigne la somme des populations municipales constituant le territoire d'étude quand il est supra-communal.

***La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements.*

***La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune. Il est important de dénombrer à part de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.*

***La population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.*

1. Tendances démographiques des aires urbaines de la Marne

1.1. Une population marnaise encore en croissance

Entre 1999 et 2009, la population marnaise s'accroît légèrement (+0,2%). Concernant son espace urbain, l'aire de Reims tire la croissance démographique marnaise alors que :

- la population de l'aire châlonnaise est plutôt stable (+0,04%) ;
- celles de Vitry-le-François et d'Epernay connaissent une baisse marquée de leur population (respectivement -4,5% et -3,6%).

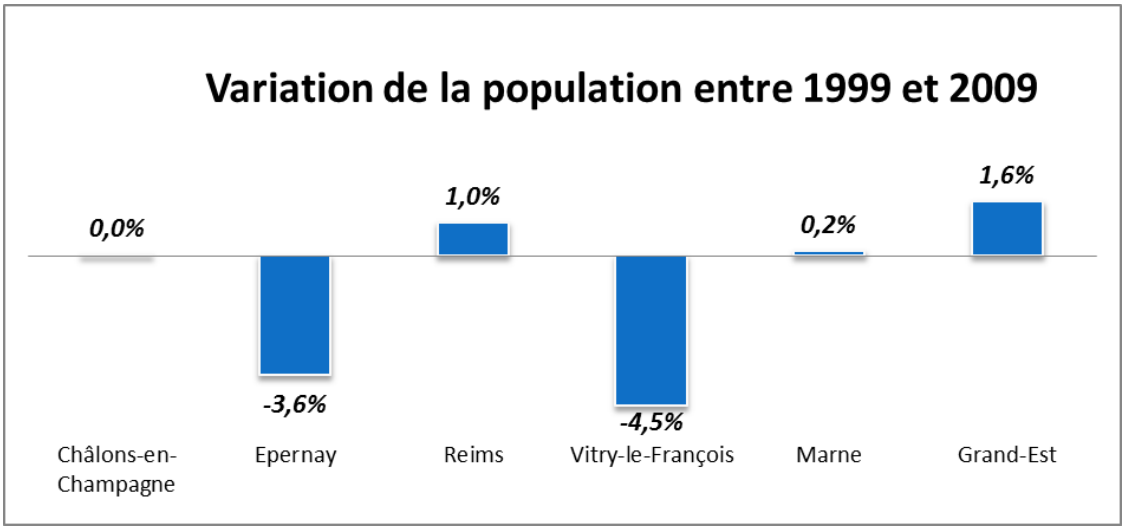

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

Taux de variation annuel moyen de la population dans le département de la Marne depuis 1999

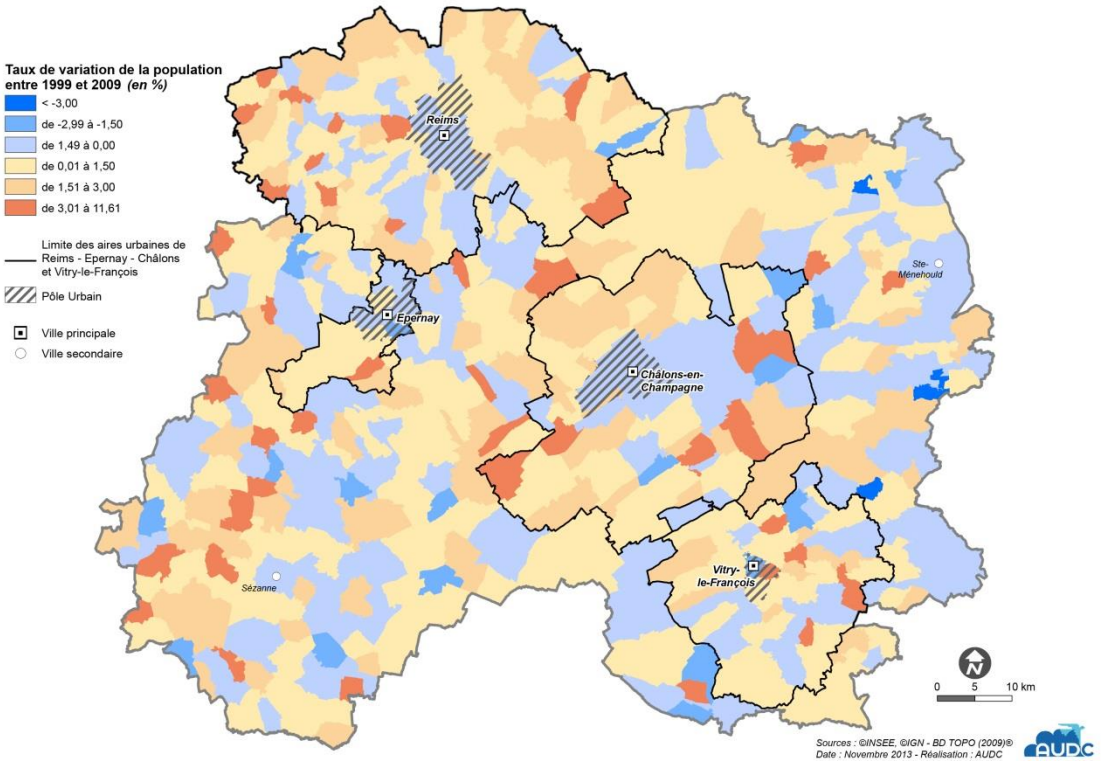

1.2. Le phénomène de périurbanisation se poursuit

Entre 1999 et 2009, sur l'ensemble des aires urbaines du département :

- la population diminue dans les pôles urbains. La tendance est plus marquée pour Epernay (-4,8%) et pour Vitry-le-François (-11,3%) ;
- les couronnes périurbaines, dans le même temps, voient leur population augmenter particulièrement pour Reims (+9,5%) et Châlons-en-Champagne (+8,8%).

Ainsi la population dans les aires urbaines de Châlons-en-Champagne et de Reims reste stable, voire s'accroît légèrement. L'augmentation de la population de la couronne contrebalance la diminution de celle de ces pôles urbains. Par contre, ce phénomène de compensation ne se fait pas pour Vitry-le-François et Epernay qui voient leur population diminuer à l'échelle de leur aire urbaine.

Détails des indicateurs démographiques à l'intérieur des aires urbaines

	Territoire	Population 2009	Population 1999	Evolution sur la période 1999-2009
Châlons-en-Champagne	pôle urbain	58 021	60 008	-3,3%
	couronne	23 186	21 165	9,5%
	Aire urbaine	81 207	81 173	0,0%
Reims	pôle urbain	210 251	215 556	-2,5%
	couronne	103 567	95 159	8,8%
	Aire urbaine	313 818	310 715	1,0%
Epernay	pôle urbain	32 084	33 686	-4,8%
	couronne	5 427	5 217	4,0%
	Aire urbaine	37 511	38 903	-3,6%
Vitry-le-François	pôle urbain	16 831	18 980	-11,3%
	couronne	15 933	15 326	4,0%
	Aire urbaine	32 764	34 306	-4,5%
Marne	pôles	317 187	328 230	-3,4%
	couronnes	148 113	136 867	8,2%
	Aires	465 300	465 097	0,0%
Grand Est	pôles	2 595 986	2 635 142	-1,5%
	couronnes	1 369 245	1 266 900	8,1%
	Aires	3 965 231	3 902 042	1,6%
Champagne-Ardenne	Région	1 338 004	1 342 202	-0,3%
France	Métropolitaine	63 961 859	60 151 239	6,3%

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

1.3. Une démographie châlonnaise et rémoise stable due à un excédent naturel élevé

Entre 1999 et 2009, l'évolution annuelle de la population des aires urbaines de la Marne est ainsi contrastée. La population de Reims et celle de Châlons-en-Champagne se stabilisent grâce aux mouvements migratoires et au solde naturel qui se compensent. Dans les aires urbaines de Vitry-le-François et d'Epernay les migrations des populations sont plus importantes que le solde naturel qui reste assez faible.

En effet, on peut noter que :

- le pôle urbain de Vitry-le-François perd 1,5% de population dû aux migrations, alors que la baisse est inférieure à 1,0% pour les 3 autres pôles (respectivement -0,4 ; -0,3 ; -0,6 pour ceux de Châlons-en-Champagne, Reims et Épernay).
- les pôles urbains de Vitry-le-François et d'Epernay ont un solde naturel plus faible qu'à Châlons-en-Champagne et Reims ;

- la couronne d'Epernay ne gagne pas de population contrairement à celles de Reims, Vitry et Châlons-en-Champagne. La couronne capte une partie de la population du pôle mais voit aussi sa propre population quitter son territoire vers l'extérieur ;
- les soldes naturels des couronnes de Vitry et d'Epernay sont faibles.

On observe que la tendance démographique des aires urbaines est à la déconcentration des centres vers la périphérie. Une partie de la population quittant le pôle est captée par la couronne.

Mouvements migratoires et solde naturel

	Territoire	Taux de variation annuel moyen de la population entre 1999 et 2009	dû au mouvement migratoire	dû au mouvement naturel
Châlons-en-Champagne	pôle urbain	**-0,4%**	**-1,1%**	**0,7%**
	couronne	**1,1%**	**0,6%**	**0,5%**
	Aire urbaine	**0,0%**	**-0,6%**	**0,6%**
Reims	pôle urbain	**-0,3%**	**-1,0%**	**0,6%**
	couronne	**1,1%**	**0,6%**	**0,5%**
	Aire urbaine	**0,1%**	**-0,5%**	**0,6%**
Epernay	pôle urbain	**-0,6%**	**-0,9%**	**0,3%**
	couronne	**0,5%**	**0,2%**	**0,3%**
	Aire urbaine	**-0,5%**	**-0,8%**	**0,3%**
Vitry-le-François	pôle urbain	**-1,5%**	**-2,0%**	**0,5%**
	couronne	**0,5%**	**0,4%**	**0,1%**
	Aire urbaine	**-0,6%**	**-0,9%**	**0,3%**
Marne	pôles	**-0,4%**	**-1,0%**	**0,6%**
	couronnes	**1,0%**	**0,5%**	**0,5%**
	Aires	**0,0%**	**-0,6%**	**0,6%**
Grand-Est	pôles	**-0,2%**	**-0,7%**	**0,5%**
	couronnes	**1,0%**	**0,5%**	**0,4%**
	Aires	**0,2%**	**-0,3%**	**0,5%**
Champagne-Ardenne	Région	**0,0%**	**-0,1%**	**0,0%**
France	**Métropolitaine**	**0,7%**	**0,3%**	**0,4%**

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

1.4. Globalement, une population qui vieillit

Globalement, la population vieillit sur l'ensemble du département de la Marne entre 1999 et 2009. L'indice de jeunesse, qui est le rapport du pourcentage des moins de 20 ans sur le pourcentage des plus de 60 ans, diminue de 146 à 121. Pour 121 personnes de moins de 20 ans, on compte 100 personnes de plus de 60 ans en 2008. L'ampleur du phénomène varie peu d'une aire urbaine à une autre. Néanmoins :

- cet indice est plus élevé pour les couronnes périurbaines que pour les pôles urbains ;
- les populations rémoise et châlonnaise sont plus jeunes par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Grand Est ;
- les populations sparnacienne et vitryate sont quant à elles globalement plus âgées.

Evolution de l'indice de jeunesse des territoires

	Territoire	Evolution de la population de moins de 20 ans entre 1999 et 2009	Evolution de la population de plus de 60 ans entre 1999 et 2009	Indice de jeunesse 1999	Indice de jeunesse 2009
Châlons-en-Champagne	pôle urbain	-1,2%	1,9%	155	117
	couronne	0,3%	3,0%	186	146
	Aire urbaine	**-0,8%**	**2,2%**	**162**	**124**
Reims	pôle urbain	-1,1%	1,6%	163	128
	couronne	0,0%	2,2%	182	149
	Aire urbaine	**-0,8%**	**1,7%**	**168**	**134**
Epernay	pôle urbain	-1,2%	0,9%	127	105
	couronne	-0,8%	2,7%	131	96
	Aire urbaine	**-1,2%**	**1,2%**	**128**	**104**
Vitry-le-François	pôle urbain	-2,5%	1,3%	149	106
	couronne	-0,2%	1,8%	132	110
	Aire urbaine	**-1,5%**	**1,5%**	**141**	**108**
Marne	pôles	-1,2%	1,5%	156	122
	couronnes	0,0%	2,3%	171	139
	Aires	**-0,9%**	**1,7%**	**160**	**127**
Grand Est	pôles	-1,1%	1,4%	138	110
	couronnes	0,2%	1,8%	156	135
	Aires	**-0,7%**	**1,5%**	**143**	**117**
Champagne-Ardenne	Région	**-0,8%**	**1,1%**	**132**	**112**
France	**Métropolitaine**	**0,2%**	**1,5%**	**125**	**111**

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

Ces évolutions confirment une tendance au vieillissement de la population des pôles urbains et les espaces périurbains, même si les couronnes périurbaines châlonnaise et rémoise continuent d'accueillir des ménages jeunes qui assurent un développement de la démographie.

Variation de la population par tranches d'âge

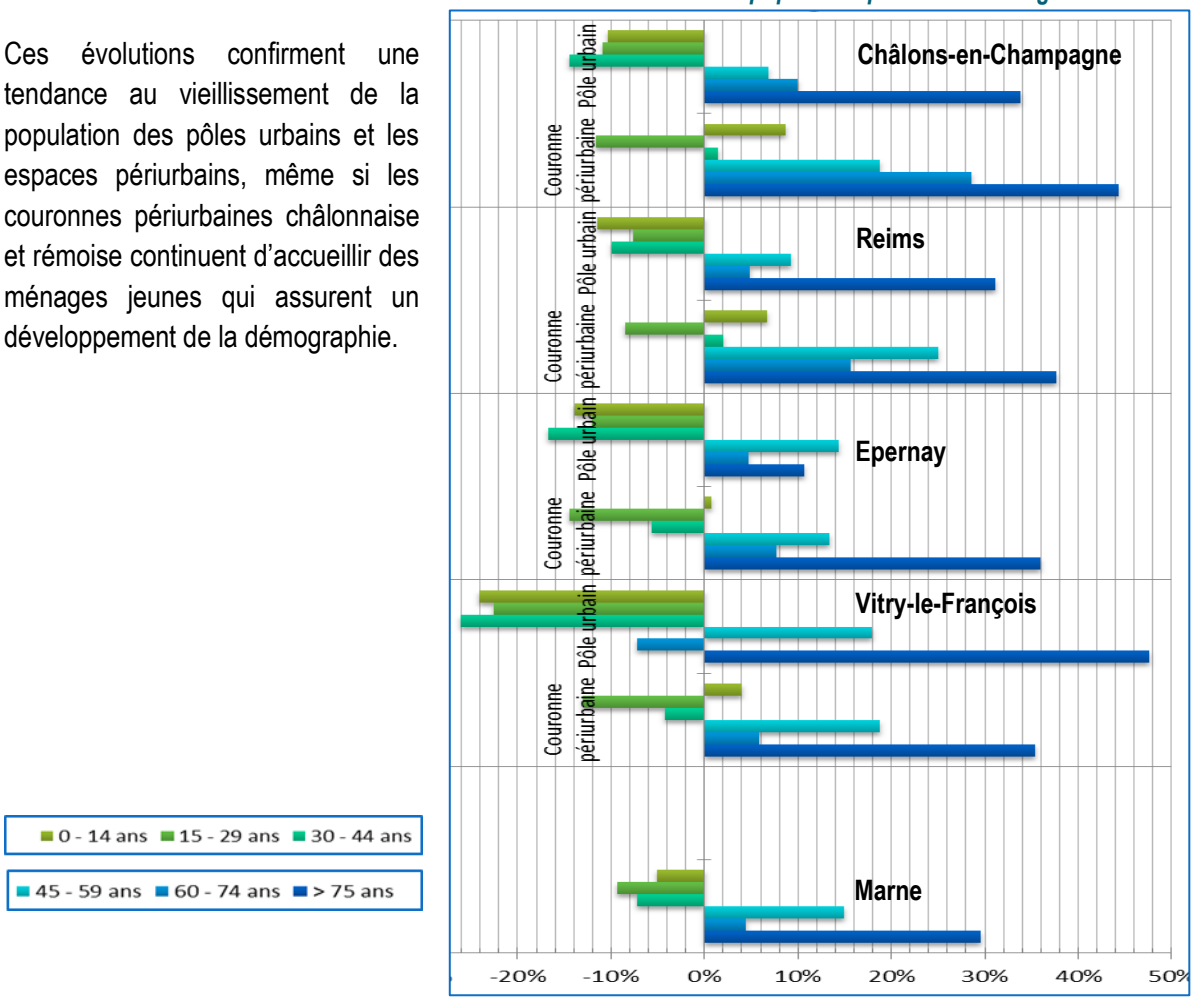

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

Photographie 2009 des communes marnaises selon l'indicateur jeunesse

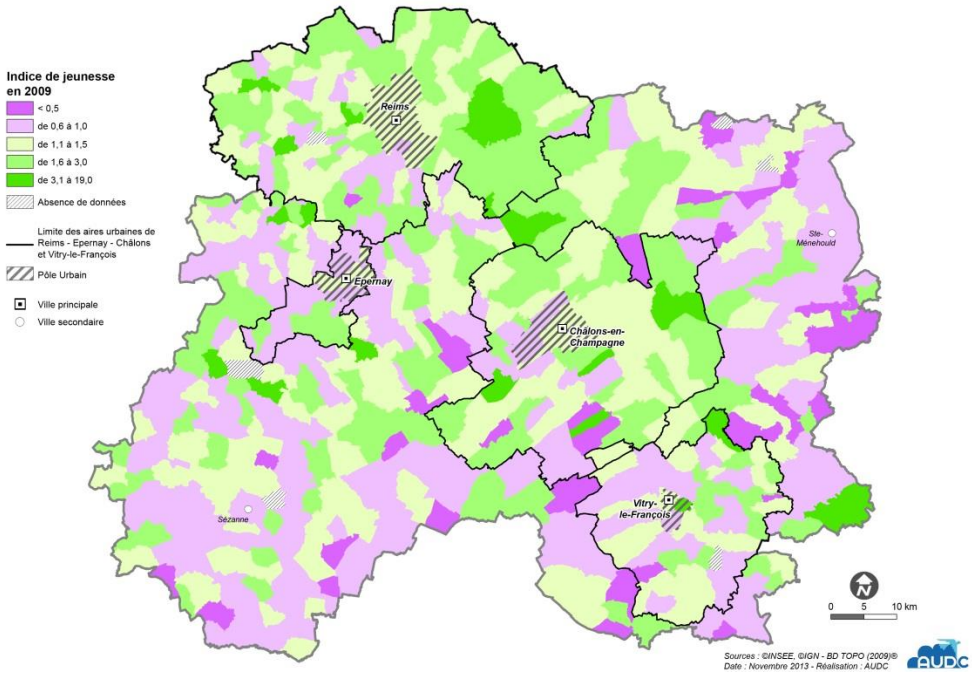

1.5. La taille des ménages diminue, leur nombre augmente

Entre 1999 et 2009, le nombre de ménages continue d'augmenter que ce soit au niveau du département ou des aires urbaines de la Marne. Ce mouvement est plus marqué dans les couronnes que dans les pôles urbains, le parc de logements périurbains étant en développement pour accueillir des familles. Châlons-en-Champagne et Reims font preuve d'un dynamisme plus important qu'Epernay et Vitry-le-François.

Le nombre de familles monoparentales progresse parallèlement au nombre de ménages. Une exception apparaît pour les couronnes périurbaines de Vitry-le-François et d'Epernay qui voient le nombre de familles monoparentales reculer respectivement de 3,2% et 12,9%. Les plus fortes augmentations se révèlent être pour les couronnes périurbaines de Châlons-en-Champagne (37,4%) et de Reims (24,8%).

Indicateurs sur les ménages et les familles

	Territoire	Evolution du nombre de ménages entre 1999 et 2009	Evolution du nombre de familles monoparentales entre 1999 et 2009	Part des familles avec plus de 4 enfants en 2009	Part des familles avec plus de 4 enfants en 1999
Châlons-en-Champagne	pôle urbain	6,40%	17,40%	3,20%	3,90%
	couronne	19,00%	37,40%	1,40%	2,90%
	Aire urbaine	***9,10%***	***20,10%***	***2,70%***	***3,60%***
Reims	pôle urbain	6,60%	9,90%	2,60%	3,50%
	couronne	16,00%	24,80%	1,40%	2,60%
	Aire urbaine	***8,70%***	***12,20%***	***2,20%***	***3,30%***
Epernay	pôle urbain	2,00%	5,40%	2,70%	3,20%
	couronne	8,70%	-12,90%	0,70%	0,20%
	Aire urbaine	***3,00%***	***3,40%***	***2,30%***	***2,70%***
Vitry-le-François	pôle urbain	0,80%	8,00%	4,20%	5,10%
	couronne	12,70%	-3,20%	1,40%	2,60%
	Aire urbaine	***5,80%***	***4,80%***	***2,80%***	***3,90%***
Marne	*pôles*	5,80%	10,60%	2,80%	3,70%
	couronnes	15,60%	20,10%	1,40%	2,50%
	Aires	8,00%	12,10%	2,40%	3,30%
Grand-Est	pôles	22,40%	10,20%	2,60%	3,50%
	couronnes	27,10%	20,30%	1,70%	2,60%
	Aires	9,10%	12,20%	2,30%	3,20%
Champagne-Ardenne	*Région*	***7,40%***	***10,60%***	***2,40%***	***3,20%***
France	***Métropolitaine***	***11,80%***	***16,80%***	***2,30%***	***2,90%***

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2012

2. Comparaison démographique avec les aires urbaines du Grand Est

On compare les aires urbaines de Châlons-en-Champagne, de Reims, d'Epernay et de Vitry-le-François avec les aires urbaines de tailles comparables de Bourgogne, de Picardie, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, ce panel constituant un ensemble dit du Grand-Est. Cette comparaison s'effectue avec l'évolution démographique expliquée selon les variations annuelles moyennes dues aux mouvements migratoires et au solde naturel entre 1999 et 2009.

2.1. Evolution démographique entre 1999 et 2009

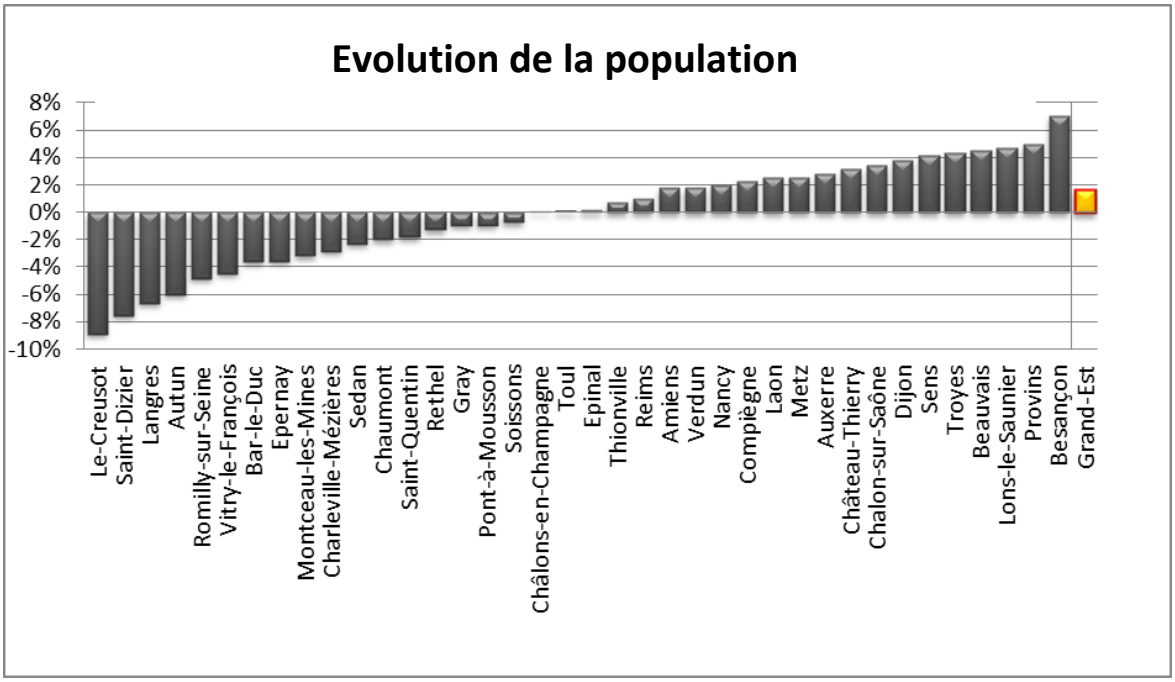

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

Dans cette sélection d'aires urbaines du Grand Est, 3 groupes d'aires urbaines se différencient :

- **Dans le premier, celles connaissant une nette baisse de leur population.** Il comprend les aires du Creusot, de Saint-Dizier, de Langres, d'Autun, de Romilly-sur-Seine, de Bar-le-Duc, de Montceau-les-Mines, de Charleville-Mézières, de Sedan, de Chaumont, de Bar-le-Duc, de Charleville-Mézières, de Sedan et de Saint-Quentin. On remarque que Vitry-le-François et Epernay se placent dans ce groupe.

- **Dans le deuxième, on trouve les aires urbaines à la population relativement stable** sur une dizaine d'années. Il comprend Rethel, Gray, Pont-à-Mousson, Soissons, Toul, Épinal, Thionville, Amiens, Verdun et Nancy. On y trouve aussi Châlons-en-Champagne et Reims.

- Enfin, **le troisième regroupe les aires urbaines connaissant une forte augmentation de population.** Il comprend les aires urbaines de : Compiègne, Laon, Metz, d'Auxerre, Château-Thierry, Chalon-sur-Saône, Dijon, Sens, Troyes, Beauvais, Lons-le-Saunier, Provins et Besançon.

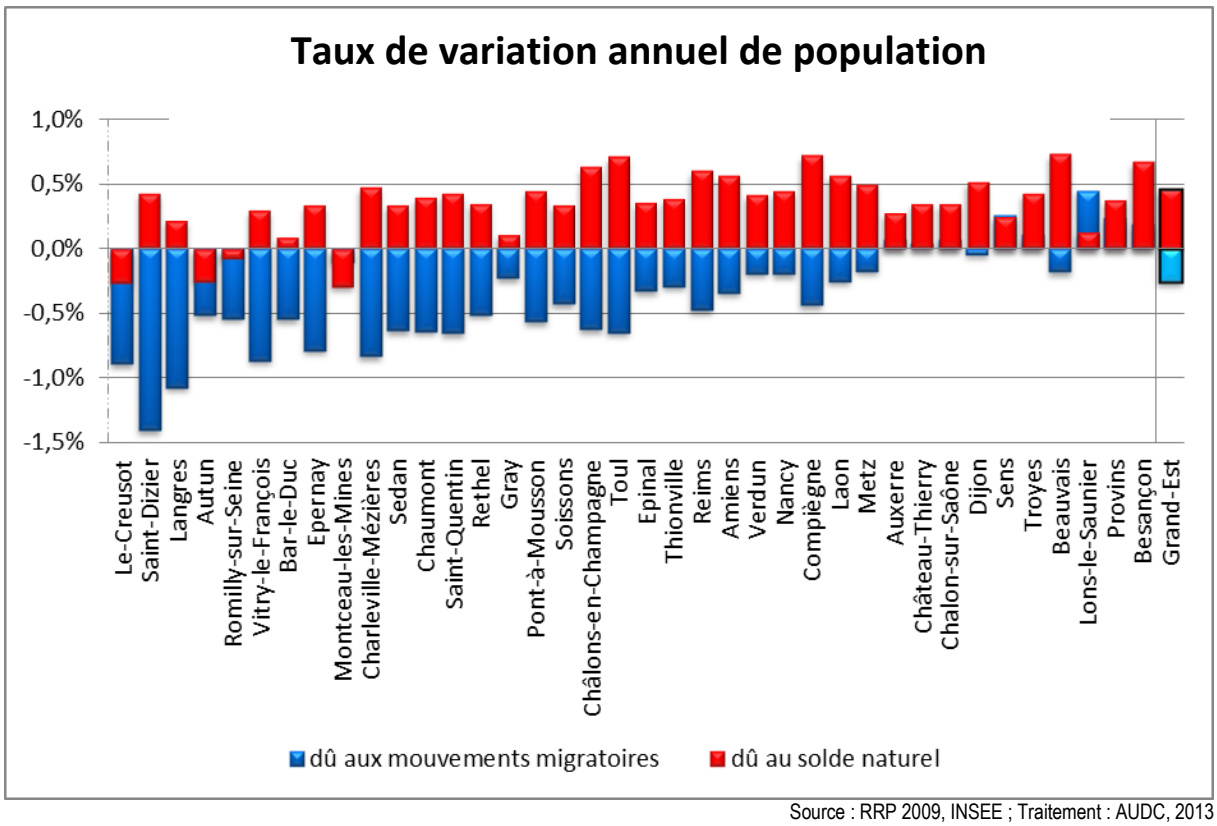

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

L'évolution démographique s'explique différemment selon l'aire urbaine étudiée :

- Dans le groupe des aires urbaines ayant une forte baisse de population, les variations résultent de mouvements migratoires fortement négatifs (de -1,4% de variation annuelle pour Saint-Dizier a -0,7% pour Saint-Quentin). Ces évolutions à la baisse ne sont pas compensées par le solde naturel.

- Le groupe des aires urbaines ayant une évolution de population stable, se caractérisent par des mouvements migratoires compensés par le solde naturel.

- Enfin, le dernier groupe se distingue par les mouvements migratoires de ses aires urbaines, stables ou positifs et expliquant l'augmentation de population sur ces territoires.

2.2. Classification des aires urbaines du Grand Est

Déroulement de l'analyse

Les premières analyses ont été réalisées sur 30 indicateurs démographiques concernant les 38 aires urbaines sélectionnées dans la base de données.

Très rapidement est apparue la nécessité de traiter les variables non discriminantes ou redondantes n'apportant pas d'informations à l'analyse. Au terme de celle-ci, 19 indicateurs permettent à l'ACP finale de décrire le paysage démographique des aires urbaines du Grand-Est sélectionnées.

Principaux résultats

L'ensemble des corrélations existant entre les variables et les similarités de comportement des aires urbaines vis-à-vis de ces variables sont synthétisées par une représentation graphique montrant les résultats projetés dans l'espace formé par les 2 premiers axes (voir graphe ci-après).

Elle permet néanmoins de souligner l'importance de certaines variables particulièrement discriminantes :

- le taux de variation annuel moyen de la population dû au solde naturel ;
- le taux de variation annuel moyen de la population dû au solde migratoire ;
- le pourcentage des enfants de 5 à 14 ans ;
- le pourcentage des populations de plus de 60 ans ;
- l'évolution des populations de moins de 15 ans ;
- l'évolution des populations de plus de 60 ans ;
- le pourcentage des ménages composés d'une seule personne ;
- la part des couples ayant au moins 1 enfant ;

La classification établie à partir des résultats de l'analyse en composantes principales met en évidence une typologie des aires urbaines en 6 classes.

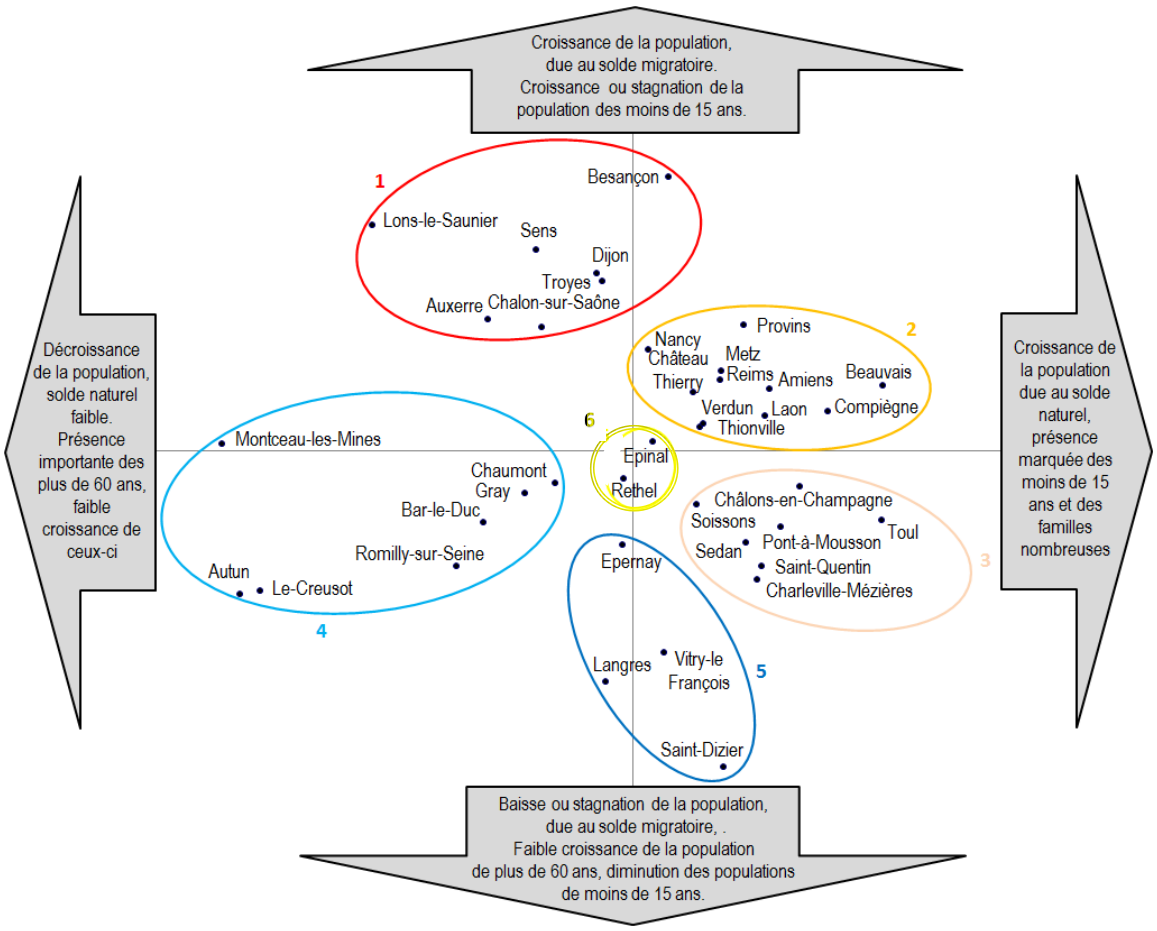

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

Groupe 1 : Aires urbaines à la démographie dynamique, attirant de nouvelles populations et conservant une population jeune

Le premier groupe se compose des aires urbaines d'Auxerre, de Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Lons-le-Saunier, Sens et Troyes. Il est caractérisé par des aires urbaines ayant :

- un taux de variation de population annuel positif, variant de 0,3% pour l'aire urbaine d'Auxerre à 0,9% pour celle de Besançon. Ces variations sont dues aux mouvements migratoires particulièrement dynamiques, qui sont d'ailleurs positifs uniquement pour les aires urbaines de ce groupe allant de 0% à +0,4% ;
- une augmentation de population due au solde naturel, inférieure aux aires urbaines des groupes 2 et 3 mais supérieure aux aires urbaines du groupe 6 ;
- une augmentation plus marquée de la population de 0 à 4 ans et de la population de 15 à 24 ans, en même temps qu'une plus faible diminution des populations de 5 à 14 ans, ces aires urbaines conservent ainsi une population jeune ;
- une augmentation également plus marquée de la population des plus de 60 ans ;
- une présence plus marquante des ménages composés d'une seule personne.

Ces aires urbaines se situent principalement sur un axe Paris-Dijon-Lyon, reliant l'Ile-de-France et le sillon rhodanien et bénéficient de ces 2 influences pouvant expliquer en partie leur dynamisme.

Groupe 2 : Aires urbaines à la démographie dynamique, ayant un fort solde naturel, attirant des populations jeunes et des étudiants, malgré un solde migratoire globalement déficitaire

Le deuxième groupe se compose des aires urbaines d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne, de Château-Thierry, de Laon, de Metz, de Nancy, de Provins, de Reims, de Thionville et de Verdun. Il se caractérise par des aires urbaines ayant :

- un taux de variation de population annuel important variant de 0,1% pour les aires urbaines de Reims et Thionville à 0,6% pour celle de Provins. Ces variations sont dues à un solde naturel nettement positif supérieur aux mouvements migratoires négatifs. Ainsi le solde naturel de l'aire urbaine rémoise est de 0,6% alors que son solde migratoire est de -0,5% ;
- une présence plus importante des populations entre 0 et 34 ans et parallèlement une plus faible présence des populations de plus de 60 ans. Cette dernière population augmente de façon marquée ;
- une croissance également marquée des populations entre 0 et 4 ans alors que l'évolution des populations entre 5 et 34 ans est négative mais diminue moins que pour l'ensemble des aires urbaines du Grand-Est ;
- une présence importante des couples avec enfant(s) et des familles de plus de 3 enfants. Au contraire une plus faible présence des couples sans enfant(s).

Ces aires urbaines se situent en proximité de l'Ile-de-France et du côté du sillon lorrain.

Groupe 3 : Aires urbaines ayant une démographie stable tirée par un important solde naturel qui maintient la présence d'une population relativement jeune

Un troisième groupe comprenant les aires urbaines de Châlons-en-Champagne, de Charleville-Mézières, de Pont-à-Mousson, de Saint-Quentin, de Sedan, de Soissons et de Toul. Ce groupe est caractérisé par des aires urbaines ayant :

- un taux de variation de leur population stable ou faiblement négatif dû essentiellement à un solde naturel important qui compense des mouvements migratoires sensiblement négatifs. Ainsi le solde naturel pour l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne est de 0,6% alors que son solde migratoire est de -0,6% ;
- une présence plus importante des populations de 0 à 14 ans par rapport à l'ensemble des aires urbaines étudiées parallèlement à une présence plus faible des plus de 60 ans;
- une diminution modeste des populations de moins de 15 ans par rapport à l'ensemble des aires urbaines étudiées. Dans le même temps, une hausse marquée de la population des plus de 60 ans ;
- une plus grande proportion de couple avec enfant(s), de familles avec plus de 3 enfants et des familles monoparentales. Au contraire une plus faible présence des couples sans enfant(s) et des ménages composés d'une seule personne.

Ces aires urbaines se situent soit à proximité de l'aire urbaine rémoise, soit entre les 2 grandes agglomérations du sillon lorrain, Metz et Nancy.

Groupe 4 : Aires urbaines en déclin démographique marqué par une natalité plus faible et des mouvements migratoires moins déficitaires se traduisant aussi par un vieillissement global de la population

Un groupe comprenant les aires urbaines d'Autun, de Bar-le-Duc, de Chaumont, de Gray, du Creusot, de Montceau-les-Mines et de Romilly-sur-Seine. Ce groupe est caractérisé par des aires urbaines ayant :

- un taux de variation de leur population fortement négatif, dû à des mouvements migratoires défavorables ainsi qu'à un solde naturel particulièrement faible ou négatif. Ainsi le taux de variation de l'aire urbaine de Romilly-sur-Seine est de -0,6% expliqué par un solde migratoire de -0,5% et par un solde naturel de -0,1% ;
- une présence plus importante des populations de 45 à 59 ans et des populations de plus de 60 ans. Au contraire, une plus faible présence des populations de 0 à 34 ans.
- une évolution des populations de 0 à 34 ans fortement négative ;
- une évolution modeste de la population de plus de 60 ans ;
- une proportion importante des couples sans enfants et des ménages composés d'une seule personne. Au contraire, une présence moins marquée des couples avec enfant(s).

Ces aires urbaines sont de taille démographique modeste. Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines sont situées sur le sillon Dheune-Bourbince, à proximité de Chalon-sur-Saône et de Dijon. Ces aires urbaines se trouvent relativement moins pourvues d'infrastructures autoroutières.

Groupe 5 : Aires urbaines en déclin démographique marqué de mouvements migratoires nettement déficitaires (en particulier pour les jeunes) atténués par une natalité plus soutenue se traduisant par un vieillissement global de la population

Un groupe comprenant les aires urbaines d'Epernay, de Langres, de Saint-Dizier et de Vitry-le-François. Ce groupe est caractérisé par des aires urbaines ayant :

- un taux de variation de population annuel fortement négatif, dû à des mouvements migratoires nettement défavorables, le solde naturel plutôt important, ne les compense pas. Ainsi, le taux de variation de l'aire urbaine de Saint-Dizier est de -1,0% par an, expliqué par un solde migratoire de -1,4% et par un solde naturel de +0,4% ;
- une présence moindre des populations entre 15 et 34 ans, alors que celles de 0 à 14 ans ont une présence dans la moyenne de l'ensemble des aires urbaines ;
- l'évolution des populations de 0 à 34 ans s'avère plus nettement défavorable alors que la population des plus de 60 ans augmente davantage que le groupe précédent.

Ces aires urbaines sont de taille modeste et situées dans le département champardennais sur des emplacements moins desservis en infrastructures de transport.

Groupe 6 : Aires urbaines médianes ayant une démographie stable, présentant des soldes naturels et migratoire moyens, où aucune population de tel âge n'a un poids marquée

Un groupe comprenant les aires urbaines d'Epinal et de Rethel. Ces aires urbaines se trouvent dans une situation médiane pour l'ensemble des indicateurs :

- les présences des populations de 0 à 34 ans et de plus de 60 ans sont dans la moyenne de l'ensemble des aires urbaines du Grand-Est ;
- l'évolution de ces populations se trouvent aussi dans la moyenne ;
- la variation de population est stable du fait d'un solde naturel modéré compensant un solde migratoire lui aussi modéré.

Illustration de la typologie des aires urbaines

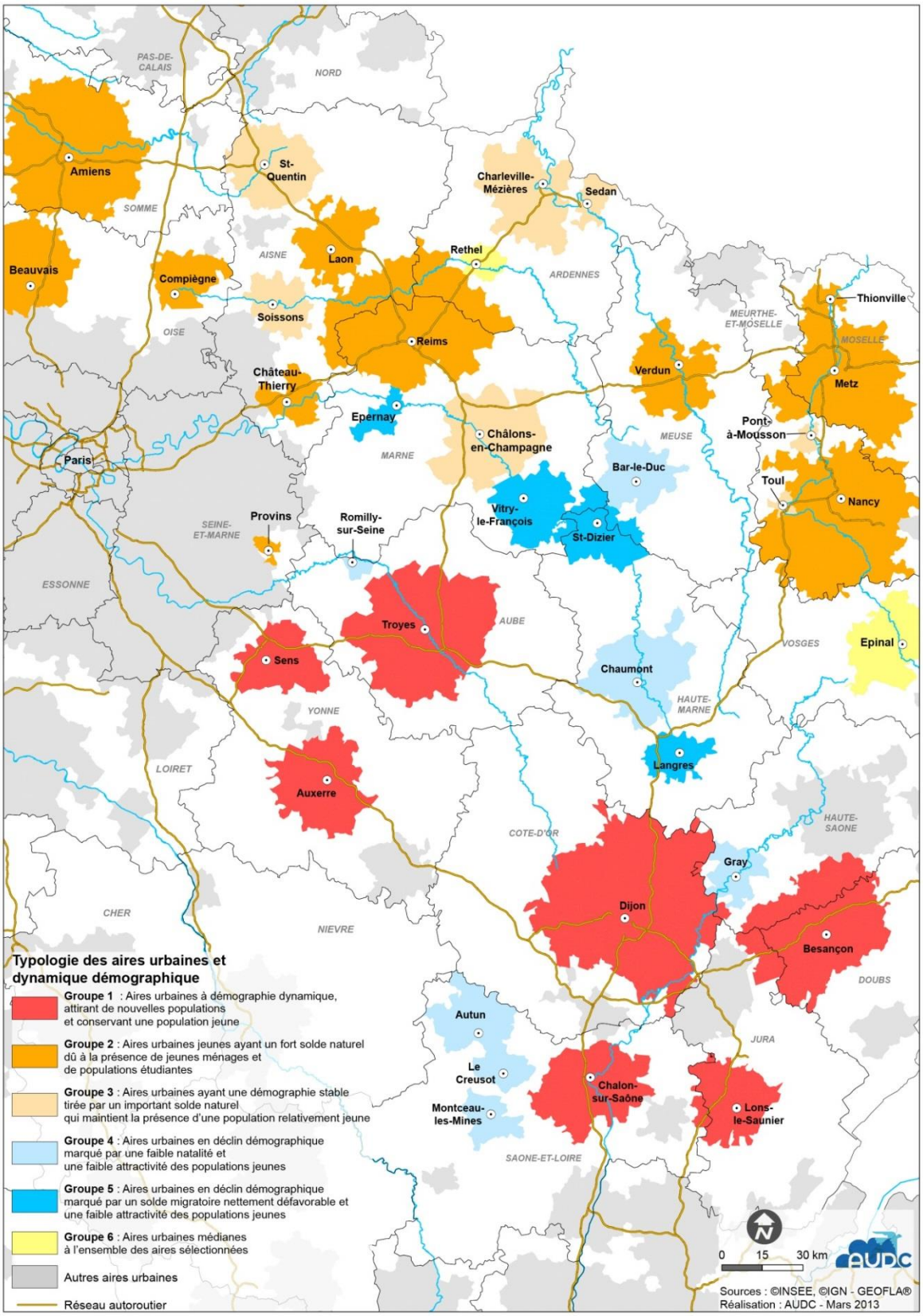

3. Synthèse

Les aires urbaines rémoise et châlonnaise ainsi que les territoires non urbains entre celles-ci tirent la croissance démographique de la Marne. Ce dynamisme est davantage favorable à l'espace périurbain des 4 grandes aires urbaines marnaises contrairement aux pôles urbains perdant de la population.

La croissance démographique des aires urbaines châlonnaise et rémoise est due au solde naturel compensant les mouvements migratoires négatifs. Dans l'ensemble des aires urbaines du Grand-Est, les aires urbaines de Reims et Châlons-en-Champagne font partie de celles étant les moins en déclin.

D'une part, l'aire urbaine de Reims se place dans les territoires de tailles importantes, attirant des populations jeunes et des couples avec enfant(s) en couronne périurbaine, d'autre part, l'aire urbaine châlonnaise tire profit de l'attraction d'une population de plus de 60 ans et d'un rôle de grande ville, malgré sa taille démographique plus modeste, atténuant le vieillissement de la population.

2 atouts potentiels peuvent être identifiés dans ces 2 aires urbaines :

- l'attraction d'une population jeune recherchant les avantages procurés par une métropole et une capitale régionales en termes de formations et d'emplois,
- l'attraction d'une population de plus de 60 ans recherchant un cadre de vie plus résidentiel avec l'atout de bénéficier des services de villes bien desservies.

Ces 2 atouts sont de nature à permettre le développement économique en attirant des revenus de l'extérieur, d'un côté les revenus tirés des retraités, de l'autre les revenus captés par les emplois qualifiés offerts (emplois de cadres, emplois liés directement et indirectement à l'enseignement supérieur).

Quant à Epernay et Vitry-le-François, elles font partie des aires urbaines du Grand-Est en déclin démographique prononcé. Elles connaissent en effet une nette baisse de leur population due largement au solde migratoire malgré un solde naturel qui reste favorable.

On y observe une forte diminution des populations de 0 à 34 ans et une modeste augmentation des populations de plus de 60 ans (par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Grand-Est).

Ces aires urbaines connaissent une situation similaire à Saint-Dizier et Langres et dans une moindre mesure à Chaumont, Gray ou encore Bar-le-Duc.

Les aires urbaines sparnacienne et vitryate connaissent à la fois les phénomènes similaires à Reims et Châlons-en-Champagne, comme la périurbanisation, le vieillissement de la population, le desserrement et l'augmentation du nombre de ménages plus atténuées mais connaissent aussi un phénomène de déclin lié au contexte géographique et leur place dans la hiérarchie fonctionnelle des villes du Grand-Est.

Novembre 2013

Structure et évolutions démographiques

Si le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action publique, les problématiques sont différentes pour les agglomérations de grande taille et pour celles, comme Châlons-en-Champagne d'envergure plus moyenne. Pour les premières, l'enjeu est d'attirer les entreprises, les habitants et les regards alors que pour les secondes, il est plus généralement question, non pas de l'attraction d'entreprises ou d'habitants nouveaux, mais simplement de la capacité à retenir populations et activités en place.

Compte-tenu de sa spécificité en termes de démographie, de tissu entrepreneurial et de statut administratif, l'AUDC entend développer la connaissance et le suivi des dynamiques urbaines propres à l'agglomération châlonnaise au sens économique (à savoir son aire urbaine) pour renforcer les actions publiques mises en œuvre localement en la matière.

Novembre 2013

Directrice de publication : Sophie PURON
Rédacteurs : Vincent ANCE et Anthony JOBÉ
Cartographie : Christophe MELE

Agence d'Urbanisme et de Développement
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)
13 rue des Augustins – CS 60013 – 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél : 03 26 64 60 98
Mail : accueil@audc51.org

Dynamiques urbaines châlonnaises

Tome 1